

# Réseau d'éducation prioritaire

Eléments d'histoire d'une notion

OZP

13 mai 2023

# Etymologie du mot réseau

- Au départ le latin « retis » est un filet pour attraper les oiseaux. On parle de « rets », mot encore utilisé pour dire que l'on s'empare de quelqu'un ou de son esprit.
- « Réseau » est un diminutif de « rets » donc « petit filet » mais il perd cette valeur diminutive pour parler d'un tissu fait de mailles plus ou moins larges. « Résille » pour de petites mailles.
- Le sens figuré se développe à partir du XVIIIème siècle pour différents thèmes : les nerfs, les vaisseaux sanguins ; puis au XIXème par analogie les voies de communication, les fleuves et rivières, le réseau ferré ; au XXème réseau téléphonique, aérien...
- On va parler aussi de réseau d'activités clandestines et de réseaux sociaux...

# Deux façons de voir le réseau

- Une vision statique : un réseau est un ensemble fixe, on parle par exemple de réseau scolaire privé et de réseau scolaire public.
- Une vision dynamique : un réseau est porteur d'un mouvement propre, on parle d'un réseau de correspondants, d'un réseau de résistance.

Mais on peut aussi distinguer :

- Une vision qui met l'accent sur les fils, sur leurs parcours, sur la continuité.
- Une vision qui met l'accent sur les points de rencontre, sur les croisements, les nœuds, les carrefours, les relations.

# Avant le réseau : la zone

- Un mot des années soixante. On parle de ZUP (zone à urbaniser en priorité) de ZAD (zone d'aménagement différé) puis de ZAC (Zone d'aménagement concerté).
- Le mot est donc disponible dans le langage de l'administration pour délimiter des territoires nouveaux selon des critères nouveaux.
- Mais le mot restera toujours sensible au jugement porté quand on dit « c'est la zone », « zoner ».

# Voyons ce qui prépare la notion de réseau du côté des textes officiels

On peut percevoir une logique qui conduit à ce que la zone devienne le réseau.

Ce processus est préparé par des notions qui vont se trouver mieux fonctionner avec l'idée de réseau qu'avec celle de zone qui reste très statique et territoriale (elle délimite et limite) :

Continuité

Partenariat

Coordination

# Avant le réseau : la continuité

- Dès les premières circulaires sur les ZEP, il est question du fait que les enfants de ces zones ont besoin d'une attention soutenue dans la durée de leur scolarité. Toutefois la continuité école collège s'imposera davantage dans les projets locaux que dans les textes officiels.
- « Vous veillerez à ce que votre analyse ne soit pas menée de façon séparée selon les niveaux d'enseignement, mais au contraire prenne bien en compte les relations multiples qui unissent entre eux les écoles et établissements scolaires nécessitant une intervention. (28 décembre 1981)»
- « Afin d'assurer la continuité des actions, une zone prioritaire doit correspondre au minimum au secteur de recrutement d'un collège (8 janvier 1985). »
- « Dans un souci de continuité éducative, l'ensemble du dispositif devra s'articuler autour du collège et de son secteur. (31 octobre 1997)»

# Avant le réseau : le partenariat

- La notion de partenariat est forte dès le départ des ZEP, elle est liée à la question de la décentralisation (élus) et à celle d'une recherche de convergence des politiques publiques (services de l'état) mais aussi avec le secteur associatif.
- « La définition de ces projets sera conduite aux niveaux départemental et local, et fera l'objet d'une concertation approfondie avec les partenaires habituels du système éducatif. (28 décembre 1981)»
- « Par ailleurs, le contexte de décentralisation et de déconcentration dans lequel se situe aujourd'hui l'action éducative conduit naturellement à associer l'ensemble des partenaires de l'école. L'expérience a montré que leur implication est déterminante pour la réussite de cette politique.(1er février 1990) »

# Avant le réseau : la coordination

- La notion de coordination entre les partenaires et l'école est présente dès les premières circulaires. Elle sera confortée par la création des postes de coordinateurs en 1990.
- «Une coordination avec les partenaires (autres administrations, collectivités locales, associations) pouvant conforter l'action éducative dans les zones prioritaires est indispensable.(8 janvier 1985)»
- « Ce coordonnateur est pour l'essentiel chargé de l'animation interne de la zone. Lorsque le quartier fait l'objet d'une démarche de développement social des quartiers, le coordonnateur de la Z.E.P. fait partie intégrante de l'équipe opérationnelle du projet D.S.Q.(1er février 1990) »

## Voyons ce qui prépare la notion de réseau du côté du rapport de 1992 dit « « Best-Henry » »

- « La continuité de l'enseignement, la compréhension réciproque des problèmes des uns et des autres exigent également des actions de formation qui gagneraient à être communes (Rapport Best-Henry 1992). »
- « La réussite des ZEP, de même que leur crédibilité, dépendent certes des moyens qui leur sont accordés et de la détermination de leurs personnels, mais aussi de l'efficacité du partenariat qui les entoure. (Rapport Best-Henry 1992)»
- « En général, dans les ZEP, les écoles maternelles et les écoles primaires travaillent correctement ensemble, d'autant plus que l'instauration des cycles renforce la nécessité des concertations pédagogiques. Par contre entre les écoles primaires et le collège (ou les collèges), les coordinations sont encore trop lâches et parfois inexistantes. (Rapport Best-Henry 1992)»
- « Liaisons, concertations, coordinations, sont bien les maîtres-mots d'une ZEP. Il convient de faire en sorte qu'ils soient partout une réalité vivante et quotidienne. (Rapport Best-Henry 1992)»

# Et parallèlement

- On trouve une première perspective hors du système éducatif avec la notion de « réseau d'échanges réciproques de savoir » qui voit le jour au début des années soixante dix (association au niveau d'un territoire pour échanger des savoirs non hiérarchisés, le réseau repose sur le principe de la réciprocité des dons).
- Dans le premier degré, au début des années 1990, les GAPP (groupes d'aide psycho-pédagogique) disparaissent et font place aux RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dans la perspective de gagner en souplesse dans la réalisation des aides.
- En 1994 est impulsée au niveau des lycées la mise en place de réseaux d'établissements ainsi que la mise en cohérence de ces établissements entre eux : pour offrir un choix de formations plus diversifiées, pour échanger des expériences pédagogiques réussies, pour mettre en commun leurs ressources, par exemple en matière de remplacement.

# Ainsi est préfiguré le réseau dans une double dimension

- Le réseau comme dynamique temporelle de la petite section à l'entrée au lycée : une logique de continuité.
- Le réseau comme dynamique inter établissements et partenariale avec l'ensemble des partenaires de l'école (élus, autres services, associations) : une recherche de cohérence.

# Du rapport de 1992 à celui de 1997 dit « Moisan-Simon »

- « Chaque ZEP constitue en elle-même un réseau d'écoles et d'établissements, un réseau de partenaires locaux. (Rapport Best-Henry 1992)»
- Le mot « réseau » n'est jamais utilisé dans le rapport de 1997. En revanche les circulaires de ces années là et notamment 1998 et 1999 le lanceront.

# 2006 impose le réseau

- « La dénomination « **éducation prioritaire** » (**EP**) apparaît dans la circulaire du 10 juillet 1998 qui crée les « réseaux d'éducation prioritaire » et elle sert à dénommer une entité qui comporte à la fois les ZEP et les REP. C'est donc une sorte de raccourci et il faut le comprendre ainsi, sinon, en dehors de ce contexte, quel sens faudrait-il attribuer à « éducation prioritaire » ? »
- La circulaire du 30 mars 2006 prévoit la structuration de l'éducation prioritaire autour de 249 **réseaux «ambition-réussite** », et des autres réseaux dorénavant appelés « **de réussite scolaire** ». Les réseaux ambition-réussite sont ceux qui connaissent les difficultés les plus importantes. » (Rapport dit « Armand-Gille » 2006)
- Des professeurs référents et des assistants pédagogiques seront particulièrement chargés de travailler la liaison entre premier et second degré

# Mais rien n'est jamais acquis

- En 2010 avec CLAIR puis ECLAIR, la notion de réseau disparaît au profit d'une logique d'établissement.
- En 2014 la refondation rétablit la notion de réseau et la formalise en deux niveaux REP et REP+ avec un nouvel ensemble de formateurs académiques dédiés.
- En 2019 avec les CLA on voit disparaître la notion de réseau et revenir la logique d'établissement.

# En 2018 une formation de pilotes à l'ESEN (devenu IHEEF) : qu'est-ce qui justifie le réseau ?

- faire réfléchir ensemble les différents personnels pour travailler la pertinence des pratiques pédagogiques : 48% ;
- assurer la continuité des pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des élèves du réseau : 45% ;
- réduire l'impact des ruptures (maternelle/élémentaire, école/collège, collège/lycée...) :
  - 27% ;
- tirer profit de l'expérience et de l'expertise des différents personnels (des différents degrés, des différents métiers) pour la connaissance du public accueilli : 16%
- assurer la cohérence avec les partenaires locaux pour améliorer la complémentarité et l'efficacité : 13% ;
- assurer la cohérence de l'action avec les parents d'élèves dans la durée : 12% ;
- donner des règles du vivre ensemble cohérentes tout au long de la scolarité des élèves : 5%.

## En 2018 une formation de pilotes à l'ESEN (devenu IHEEF) : ce qui a été fait pour faire réseau ?

- une ou des instances communes (comité de pilotage, conseil école collège, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC inter degré, etc.) : 55% ;
- des formations inter-degrés régulières : 43% ;
- des échanges de pratiques, des co-interventions, co-observations entre les personnels enseignants : 43% ;
- un projet de réseau connu de l'ensemble des personnels : 42% ;
- des groupes de travail (concertation) interdegrés : 34% ;
- un projet de réseau élaboré avec l'ensemble des personnels : 30% ;
- des observations croisées dans les classes effectuées en commun par les pilotes : 15% ;
- des actions communes école /collège pour l'accompagnement des personnels : l'accueil des personnels nouvellement nommés, par exemple : 14% ;
- un suivi des indicateurs, des évaluations diagnostiques pour une analyse conjointe de la situation : 13%.